

Laurent Reuge

# Peut-on faire de la politique au cabinet médical?

Résumé de l'atelier de Gruyères du 6 mai 2010

L'initiative pour une médecine de famille de qualité a recueilli plus de 200 000 signatures, notamment grâce aux informations distillées par les omnipraticiens à leur public cible. Cet exemple répond par l'affirmative à l'assertion du titre de cet article. Cependant et malheureusement rien ne prédit le devenir de cette initiative.

En effet, un passé récent nous a montré que malgré l'enthousiasme populaire, ce sont les politiciens fédéraux qui souvent se jouent de la majorité. Exemple: la baisse en deux temps de la tarification du laboratoire, alors même qu'une étude sérieuse universitaire en avait démontré l'économicité. La plupart du temps, nos craintes de généralistes ont un écho favorable au niveau cantonal. Exemple: convaincus du rôle central de l'omnipraticien, certains cantons pionniers subventionnent des postes d'assistants ou de stagiaires au cabinet, en complément de l'aide pécuniaire modeste amenée par la FMH.

Quand il s'agit de défendre ses intérêts auprès des assurances et de l'opinion publique, l'omnipraticien se sent pris rapidement en otage entre ses convictions éthiques dans la relation avec son patient et le déficit chronique de son image dans les médias. La grève imaginée par certains comme ultime moyen d'expression du malaise actuel en réponse au diktat fédéral prêterait surtout le patient et ferait le lit à la critique populaire.

Dans notre groupe de travail, un étudiant de 5<sup>e</sup> année, actuellement stagiaire au cabinet, a amené un éclairage intéressant et différent sur notre métier. Selon lui, même s'il s'en défend, l'omnipraticien est déjà perçu par la population comme un lobby. Il faut en profiter

**Un lobby structuré pourrait défendre les intérêts de la médecine en général.**

plutôt que de s'en défendre. En tant que témoin privilégié de la société, le médecin est un interlocuteur incontournable, une interface avec le monde politique et les décideurs.

En fait, un lobby équivaut à une prise de position mais pas à une prise de parti. Prendre position veut

dire analyser la situation, le pour et le contre, et en tirer des propositions. Il s'agit d'une ouverture au dialogue. Au contraire de la politique politicienne qui souvent prend parti puis essaie d'étayer sa décision.

Un lobby structuré pourrait défendre les intérêts de la médecine en général, notamment soutenir la relève potentielle, remettre la notion de santé au centre du débat avant les considérations économiques. Toujours selon notre jeune ami, l'intérêt de la relève doit être suscité par la généralisation des postes d'assistants au cabinet, une revalorisation financière de notre profession et une filière sécurisée dans la spécialité choisie.

Comment combler la sous-représentation des médecins dans les instances politiques tant au niveau cantonal que fédéral? Vu l'engouement de la population lorsque les médecins la sollicitent pour leurs craintes, le déficit de temps semble être le seul obstacle motivant cette sous-représentation.

Dans notre groupe, certains évoquaient la possibilité de subventionner un omnipraticien pour participer à la vie politique. Les craintes conséquentes sont que le collègue choisi ne soit alors plus représentatif de ses pairs.

La pénurie de médecins se précise. Certains pensent que la réduction de nos effectifs nous donnera plus de pouvoir. C'est ce qui s'est passé au Canada où, après une période désagréable d'étatisation (déplacements autoritaires de généralistes dans des zones à densité médicale défavorable), la pénurie a permis au généraliste de renégocier sa valeur marchande entre autres. Pour la Suisse, rien de moins sûr... Les réflexions politiques actuelles parlent plutôt de structures dans lesquelles des supertecniciens

généralistes feraient le triage. Pour contrer cela, les chaires de médecine générale auxquelles participent des praticiens de cabinet, le cursus romand du médecin généraliste et les subventions des postes d'assistant au cabinet sont des outils importants qu'il faut favoriser encore plus. Un collègue s'est demandé si une étatisation contrôlée ne serait pas finalement favorable, assurant des horaires réguliers, des salaires confortables.

L'aspect entrepreneurial n'est pas une force de l'omnipraticien. Rien ne le prépare aux tracasseries de l'installation, telles négociations de l'intérêt de ses crédits, droit de bail, amortissement. Le cursus facultaire devrait distiller des informations à ce propos.

Une collègue de notre groupe a parlé d'une expérience pénible à laquelle elle a été confrontée. De par sa pratique, elle est amenée à prendre en charge des patients dont les polyopathologies ont grevé ses statistiques auprès de santésuisse. Outre le sentiment d'être prise pour une profiteuse, notre collègue s'est sentie seule. Après discussion alentour, elle s'est rendu compte que d'autres pairs avaient subi le même traitement.

Dans les entreprises, une telle situation est gérée par le service juridique. D'où l'idée de développer une commission de défense d'intérêt du médecin et de son patient, s'occupant de ces cas de figures mais aussi des litiges administratifs avec les hôpitaux après recueil et synthèse des plaintes de patients. En effet, dans nos cabinets, les patients se plaignent de plus en plus de la lourdeur de la prise en charge ambulatoire dans les hôpitaux. Notre conseil aux patients est d'écrire aux directeurs d'établissement. Combien le font? Peu assurément...

Si les patients pouvaient transmettre à une telle commission via notre intermédiaire toutes leurs récriminations, le poids de la discussion avec les politiques serait autre.

Le plaisir que nous procure notre travail nous permet encore d'espérer. Il est de notre devoir de susciter l'engouement de la jeune génération à pérenniser nos valeurs en veillant à développer le sens de la cohésion, d'une pensée commune. Un lobby de positions claires nous donnera le poids nécessaire pour contrer l'unicité de la pensée économiste des assurances.

Alors oui, la politique est nécessaire au cabinet médical! L'union fait la force!

Correspondance:

Dr Laurent Reuge

Animateur de groupe, membre du comité de l'ANMO

Rue F. Soguel 22, 2053 Cernier, lreuge@bluewin.ch

**Il est de notre devoir de susciter l'engouement de la jeune génération à pérenniser nos valeurs.**